

PROCES-VERBAL
DE LA REUNION DU BUREAU FEDERAL
N°9/2020 - 14 MAI 2020
VISIOCONFERENCE

Présidence	André GIRAUD
Présents	Daniel ARCUSET, Jean-Marie BELLICINI, Marcel FERRARI, Michel HUERTAS, Christine MANNEVY, Alain MARTRES, Martine PREVOST, Christian ROGGEMANS, Valérie SAILLANT, Jean THOMAS, Anne TOURNIER-LASSERVE, Didier VAREECKE, Christine VIRLOUVET, Patricia ZUGER
Assistent	Jean-Marc BERAUD (Président du CNDLT), Jean-Pierre FOURNERY (Groupe de travail Centenaire de la FFA), Patrice GERGES (DTN), Jean GRACIA (Président de la CSR et de Paris Athlé 2020), Michel MARLE (CPD), Souad ROCHDI (Directrice générale), Alain TALARMIN (Président de la CSO)
Excusé	Pierre WEISS (Affaires internationales)

Début de la réunion en visioconférence à 10h00

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL N° 8 du 7 MAI 2020

Après prise en compte de la plupart des corrections proposées, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. INTERVENTION DU PRESIDENT

André GIRAUD indique d'abord qu'une partie importante de cette réunion sera consacrée à la préparation du Comité directeur du lendemain.

➤ Outre la « tribune » qu'il a écrite et qui a été mise en ligne sur le site fédéral, d'autres informations ont été diffusées. Il se réjouit que le document précisant les conditions de la reprise d'activités physiques, accompagnées d'infographies très explicites, ait été apprécié et souvent relayé.

Il remercie la Commission médicale pour sa collaboration.

Cette Commission va se réunir dans la soirée. Ce sera l'occasion de préciser son rôle au sein de la Fédération.

➤ André GIRAUD indique qu'un gros travail a été effectué sous la coordination de Michel HUERTAS, Président de la CNR pour prendre contact avec des organisateurs de compétitions running, annulées ou reportées.

Des propositions fortes seront faites cet automne. Certains clubs sont en effet en difficulté car ils ont un modèle économique basé sur l'organisation de compétitions populaires.

➤ Le Président a participé à une réunion très intéressante avec des membres du Cabinet de Jean-Michel BLANQUER, Ministre de l'Education et de la Jeunesse. Un rendez-vous va être demandé pour préciser les possibilités de travail dans le cadre du monde scolaire, mais aussi pour le programme « Héritage Paris 2024 ». Didier VAREECKE, Président de la CNJ et un membre de la DTN participeront à cette réunion.

Cet été, le dispositif « Ecoles ouvertes » va fonctionner. Il y a un besoin d'encadrants compétents qui seront rémunérés. Nous avons des atouts, d'autant plus que nous ne pratiquons pas un sport de contact, ni un sport en salle. Une circulaire donnant plus de précisions sur le dispositif et les contenus des interventions (travail de la DTN) va être diffusée.

➤ André GIRAUD a également participé à une réunion constructive avec les responsables de la Ligue du Grand Est, Jean-Pierre DELOY, Président, les membres du Bureau de la Ligue dont des Présidents des Comités départementaux et 2 cadres techniques de la Ligue, qui ont apporté toute leur contribution au projet évoqué.

André GIRAUD a en effet proposé que la FFA travaille avec la Ligue pour la structurer en zones, à l'image de ce qui s'est fait dans la Ligue Auvergne - Rhône -Alpes -ou est en train de se faire- dans quelques autres ligues. Ce concept permet davantage de proximité et donc des économies pour les clubs. Il peut contribuer aussi à construire l'athlétisme de demain.

Dans le même ordre d'idées, on peut imaginer une territorialisation des formations ou encore de la politique sportive pour les jeunes catégories.

Daniel ARCUSET indique qu'effectivement cela avait été mis en place (y compris statutairement) dans la Ligue de Nouvelle Aquitaine dans cet esprit avec 4 zones et des équipes pour les animer. Il souligne, pour cette mise en place, l'importance d'une étude préalable fine avant de déterminer les zones et leur nombre, ce qui demande une réelle expertise et du temps.

Martine PREVOST indique qu'actuellement il y a 2 zones dans cette Ligue avec beaucoup de bonnes volontés réunies.

Marcel FERRARI conseille de créer des zones qui ne soient pas des « copier-coller » des anciennes Ligues.

➤ Le Président annonce que les « athlètes pro » sont désormais autorisés à reprendre une activité sportive. On peut donc demander aux clubs de remettre à temps plein ceux qui étaient en activité partielle.

3. INTERVENTION DU DTN CELLULE D'INTEGRITE

➤ Patrice GERGES indique d'abord que tous les CTS ont reçu une lettre pour préciser le cadre de leurs missions, compte tenu des nouvelles conditions de reprise d'activité. Les CREPS doivent désormais accueillir les athlètes de haut niveau qui ne sont pas dans des Pôles. Pour tous les athlètes une visite médicale sera obligatoire et la reprise sera échelonnée selon le niveau de chacun.

➤ Le DTN rend ensuite compte de la réunion de la Cellule d'intégrité qui s'est tenue le 6 mai.

- Parmi les points importants qui en ressortent, on peut noter la nécessité de multiplier les formations au sein des clubs, la notion de proximité étant une réelle nécessité.

- Il faudrait identifier dans les clubs une personne référente ayant suivi le module N° 001 « Ethique » pour construire un projet d'action sur ce sujet. Le DTN rappelle que ce module, obligatoire pour tous les cursus, peut être suivi en visioconférence.

- Quelques affaires récentes ont montré que l'ensemble de l'encadrement d'un club, dirigeants compris, pouvait être concerné.

Il faudrait que le CNOSF coordonne une action inter-fédérations pour pouvoir « pister » des personnes identifiées qui changent de région ou même de sport. On sait que des clubs utilisent les services d'entraîneurs qui ne sont pas licenciés. Et donc, en cas de problème, la FFA ne peut pas intervenir. La solution serait de rendre obligatoire la licence pour tous les encadrants.

- Il est proposé que la FFA se rapproche du Comité « Ethique et Sport » ([voir lien](#)) pour partager les actions de veille avec d'autres associations plus spécialisées.

- En ce qui concerne la formation, il doit être possible, au moins pour les formateurs, d'aller un peu plus loin dans le champ de l'éthique. Un module approfondi permettrait d'avoir dans des clubs une personne dédiée à l'éthique.

- On s'aperçoit que des « façon d'être », acceptées il y a une dizaine d'années, ne le sont plus aujourd'hui, surtout avec un public jeune que nous devons essayer de fidéliser.

Un petit Groupe de travail va être mis en place au sein de la Cellule pour voir comment mieux accueillir la parole de celle ou celui qui se plaint.

Il serait bon que toutes les actions évoquées se mettent en place dès la rentrée pour une montée en puissance progressive. Tout le monde associatif doit jouer un rôle et notre Fédération a les clés pour devenir un modèle.

André GIRAUD remercie Patrice GERGES pour cette présentation. Il propose que le site fédéral relaie la parole du DTN sur ce sujet pour annoncer que l'éthique sera une priorité de la rentrée.

Patrice GERGES indique qu'une prochaine réunion de la Cellule ayant lieu le 29 mai, il vaudrait mieux attendre début juin pour préparer un dossier de fond avec des actions validées et un projet plus avancé qui pourrait être diffusé avant la réunion du Comité directeur.

➤ Le DTN fait part de son inquiétude quant à la situation financière de certains athlètes de haut niveau, privés des primes qu'ils espéraient recevoir pour leurs résultats sur des meetings nationaux ou internationaux. Plusieurs sont vraiment dans une situation précaire et l'année 2021 risque d'être très difficile pour eux. La DTN travaille sur ce problème avec l'aide d'Anne TOURNIER-LASSERVE.

Celle-ci confirme qu'il faut travailler aussi avec l'ANS pour un suivi encore plus poussé des athlètes.

André GIRAUD aimerait que certaines aides puissent être transformées en véritables salaires. L'Etat doit prendre conscience qu'on n'aura pas de médailles aux JO de Paris sans donner les moyens nécessaires.

Patrice GERGES sollicite Jean-Marc BERAUD, Président du CNDLT, pour recenser ce qui se fait dans les ligues pour maintenir la rémunération des entraîneurs.

4. CSR

Jean GRACIA, Président de la CSR, s'appuie sur le power point qu'il présentera au Comité directeur et donne toutes les explications concernant les points suivants :

- modifications des Règlements généraux concernant essentiellement la problématique des mutations. Il est proposé pour le calcul de la compensation financière, de prendre en compte le meilleur classement de l'athlète en 2019 ou 2020 ;
- modifications des droits de mutation, pour les amener, lors de la saison 2023-2024, au tarif unique de 80 euros pour toutes les mutations. Ces changements auront bien sûr un impact financier non négligeable pour les Ligues et pour la Fédération avec un manque à gagner, mais, en contrepartie, ils permettront aux clubs de faire de substantielles économies ;
- échéancier de divers textes réglementaires qui seront, pour partie, présentés au Bureau du 4 juin, au Comité directeur du 26 juin et à l'Assemblée générale (AG) du 11 septembre ;
- calendrier des élections fédérales qui précise, en fonction de la date du 5 décembre (Assemblée générale électorale FFA), les dates possibles des Assemblées générales électorales des Ligues et des Comités départementaux, mais aussi la date de dépôt des listes, le processus de validation, etc.

Jean GRACIA indique, en outre, qu'une réflexion est en cours à propos de l'obligation qu'auraient les entraîneurs d'être licenciés dans un club.

5. INTERVENTION DU TRESORIER GENERAL 2 annexes

Avant de passer la parole à Jean THOMAS. André GIRAUD remercie tous ceux qui ont travaillé sur le nouveau budget 2020. Grâce aux efforts de tous, on est arrivé à finaliser un bon budget qui tient compte de tous les nouveaux paramètres.

➤ Le Trésorier fait d'abord un point à date sur les **comptes 2019** en précisant que les Commissaires aux comptes devaient commencer leur travail de révision mi-mars. Ils attendent donc maintenant de pouvoir accéder au siège de la FFA.

Il y a peu de changements par rapport à ce qui avait été annoncé lors du Comité directeur du 24 janvier. Le résultat provisoire est positif à 675 k€ et permettra de reconstituer nos fonds propres.

➤ Jean THOMAS présente ensuite les grandes orientations du **budget 2020** qui a nécessité un très gros travail, puisque le budget présenté le 24 janvier a dû être complètement reconstruit. Le budget définitif sera présenté pour validation au Comité directeur le 26 juin, puis soumis au vote lors de l'Assemblée Générale du 11 septembre.

Il n'a pas été tenu compte du Meeting Diamond League de Paris, suite aux incertitudes quant à son organisation.

On voit que le budget annoncé en janvier à plus de 25 millions d'euros, passe sous la barre des 20 millions. Les annulations d'évènements et d'actions ont fortement impacté nos recettes, notamment les subventions des collectivités territoriales, les recettes de partenariats, ainsi que nos ressources propres (billetterie, financement d'actions ...).

Face à cette diminution de 5M€ de nos produits, il a fallu revoir à la baisse l'ensemble des charges. Chaque chapitre budgétaire a ainsi été réétudié lors de réunions organisées par la directrice générale avec le DTN, les directeurs de pôle et le trésorier général. Ces réunions furent constructives et les ajustements nécessaires ont été réalisés pour tenir compte des différentes annulations de compétitions, de stages, d'actions diverses et de la baisse attendue des frais de fonctionnement.

Alain TALARMIN demande au Trésorier quand les remboursements des sommes encaissées fin 2019 pour l'inscription aux Championnats de France des clubs Elite et N1 2020 seront effectués.

Jean THOMAS répond que la période de confinement et la fermeture du siège ont retardé cela, mais que tout sera régularisé dans les prochains jours.

6. CALENDRIER SPORTIF – CNDLT

➤ André GIRAUD donne des précisions sur le **projet de calendrier** Piste (hors U16) pour la période septembre-octobre, qui sera présenté au Comité directeur.

Patricia ZUGER indique qu'il ne sera pas possible d'organiser les Championnats de France Masters à Angers comme cela avait été initialement évoqué. Le Comité départemental du Maine-et-Loire a fait savoir qu'il ne pouvait pas s'impliquer dans l'organisation. Il nous faut donc trouver une date et un lieu.

Didier VAREECKE rappelle la position de la CNJ sur les modalités de reprise d'activités des U16 et U12 et son souhait de voir les décisions concernant cette catégorie prises un peu plus tard (CNJ le 6 juin) après consultation des CRJ et étude de l'évolution des contraintes sanitaires. A cette heure, l'organisation de la Finale Nationale de l'Equipe Athlé Minimes les 24-25/10 pourrait être soit territorialisée en Zones, soit centralisée à Dreux. L'organisation de la Coupe de France Minimes des Ligues au 31/10 en un lieu central (St Etienne) est probable.

➤ Le Président passe ensuite la parole à Jean-Marc BERAUD qui évoque les réunions hebdomadaires réunissant les Présidents des Ligues. Ces réunions se déroulent dans une ambiance sereine et sont véritablement constructives.

- Il remercie Jean GRACIA qui a apporté toutes les réponses aux questions concernant la tenue des AG, statutaires et électorales. La quasi-totalité des AG des Ligues auront lieu le 7 ou le 14 novembre.

- Il évoque ensuite les compétitions de niveau national prévues en septembre-octobre. Il faut bien sûr commencer par des compétitions locales, départementales, puis régionales. Mais il fait part des inquiétudes concernant la « faisabilité » de ces compétitions dans les territoires. Les installations sportives seront-elles accessibles suffisamment tôt ? Les jurys et les services médicaux seront-ils disponibles en nombre suffisant ?

- Jean-Marc BERAUD indique que les Présidents de Ligues sont majoritairement prêts à aider les clubs pour mettre en place des actions pour donner un nouveau dynamisme dès la rentrée. Après ce confinement, on ressent un besoin d'activités physiques, tant chez les adultes que chez les jeunes.

Il serait souhaitable, par exemple, de repousser jusqu'à début juillet la date limite d'inscription au « Kinder Joy of Moving Athletics Day ». Didier VAREECKE indique que la plateforme est ouverte jusqu'à début juin et peut-être plus longtemps.

André GIRAUD remercie Jean-Marc BERAUD et confirme l'importance de ces actions.

Il est confiant pour que les conditions nécessaires à une reprise progressive des activités physiques soient rapidement réunies. Il pense que début juillet, des entraînements pourraient donner lieu à des « prises de performances », avant d'envisager de petites compétitions un peu plus tard. C'est le moment de « bousculer » nos règlements pour ouvrir le champ des possibles.

7. INTERVENTION DE LA DIRECTRICE GENERALE

Souad ROCHDI donne des précisions sur la reprise du travail. Le siège va rouvrir progressivement et sera accessible au « public » à partir du 2 juin.

Des réunions importantes vont avoir lieu avec la MAIF et avec ASICS.

Paris 2024 : le COJO va confier à quelques fédérations la partie organisationnelle de plusieurs sports. Dans ce cadre-là, la Directrice générale travaille sur un transfert d'expertise de la FFA. Le travail réalisé pour préparer les Championnats d'Europe n'aura pas été vain. Avec l'aide de Pierre WEISS, un courrier va être envoyé à Sebastian COE, Président de World Athletics, pour soutenir notre demande de devenir « opérateurs » des sessions d'athlétisme au Stade de France et du Marathon olympique.

Si, comme nous l'espérons, notre demande était acceptée, nous serions également responsables du Test Event, organisé en 2023 au Stade de France. Cette importante organisation pourrait s'inscrire dans notre programme Marketing.

La « Tribune » d'André GIRAUD, sa lettre ouverte au Président des Maires de France, les préconisations pour la reprise sportive, les lithographies, toutes ces informations mises en ligne sur le site fédéral, ont été appréciées.

Les Services travaillent sur une rubrique « Foire aux questions » (FAQ) à destination des structures déconcentrées, des clubs ou même des licenciés pour essayer de répondre à toutes les interrogations liées à la situation nouvelle.

Une enquête va être lancée auprès des clubs pour mieux connaître les problématiques de terrain.

Au niveau événementiel, une opération nationale autour du running sera organisée vers le 14 juillet. Il est très important pour la Fédération que nos partenaires soient visibles.

En ce qui concerne les meetings, il n'est pas sûr que le Meeting Diamond League de Paris puisse être organisé cette année.

3 meetings nationaux « PRO » devraient par contre avoir lieu avec des concepts différents des années passées : Sotteville, Nancy et Marseille, plus quelques meetings Elite ou à Thèmes.

Les entretiens d'embauche prévus au printemps ont été repoussés, sauf pour le coordonnateur médical, poste à pourvoir rapidement.

8. INFORMATIONS DIVERSES

Jean-Marie BELLICINI, Secrétaire général, informe de la diffusion d'une Circulaire concernant les délais d'inscription pour les demandes de labels des épreuves de Marche Nordique en compétition.

Des PV de Commissions continuent à être envoyées au Secrétariat général et sont mis sur le site fédéral après relecture et mise en forme.

Il en va de même pour les PV de Bureau (4 en avril et 4 prévus en mai).

Alain MARTRES fait part d'une demande du service juridique stipulant que l'accès aux compétitions organisées ou autorisées par la FFA sera possible avec une licence compétition 2019-2020, et ce, jusqu'au **1^{er} novembre inclus.**

Accord du Bureau

Daniel ARCUSET précise que de nombreux votes sont prévus lors du Comité directeur du 15 mai et qu'il faudra être très vigilant sur l'organisation de ceux-ci et rigoureux pour le décompte des voix du fait du format en visio-conférence.

Fin de la réunion à 12h45

La prochaine réunion est fixée au jeudi 20 mai de 16h à 18h.

Jean-Marie BELLICINI, Secrétaire général

Alain MARTRES, Secrétaire général adjoint

Annexes :

- Compte de résultats 2019
- Budget 2020

ESTIM° RESULTAT 2019 avant révision par CAC
CD du 15/05/2020

PRODUITS

	Estim° 2019 au 15/05/20		Estim° 2019 au 24/01/20		Budget 2019 révisé BF 26/07 St Etienne		Budget 2019 AG Nantes	
	K€	%	K€	%	K€	%	K€	%
Subventions :								
Subvention Ministère des Sports	3 835	15,69%	3 866	15,94%	3 798	15,44%	3 698	14,96%
Subventions collectivités locales	1 020	4,17%	990	4,08%	990	4,02%	1 000	4,05%
Partenaires :								
Partenaires privés (dont cash)	5 500	22,49%	5 500	22,67%	5 683	23,10%	5 900	23,87%
Ressources propres								
Licences + cotisations clubs	9 245	37,81%	9 260	38,18%	9 270	37,68%	9 310	37,66%
Autres ress. propres (billetterie événement, labels, form°, IAAF, Pas	4 010	16,40%	3 870	15,95%	4 328	17,59%	4 810	19,46%
Produits exceptionnels								
Paris 2020 (refacturation)	210		180					
	630	2,58%	590	2,43%	531	2,16%	531	2,15%
TOTAUX	24 450	1	24 256	1	24 600	1	24 718	1

CHARGES

	K€	%	K€	%	K€	%	K€	%
1-Athlétisme piste	3 600	15,14%	3 650	15,64%	3 794	15,42%	3 790	15,33%
2-Equipes de France	6 536	27,49%	6 320	27,08%	6 076	24,70%	6 285	25,43%
3-Athlétisme des jeunes	347	1,46%	325	1,39%	404	1,64%	434	1,76%
4-Running	1 779	7,48%	1 720	7,37%	1 759	7,15%	1 796	7,27%
5-Athlé Santé Loisirs	204	0,86%	210	0,90%	235	0,96%	260	1,05%
6-Formation	684	2,88%	620	2,66%	1 268	5,15%	1 418	5,74%
7-Structuration des clubs, animation territoriale	1 620	6,81%	1 710	7,33%	1 710	6,95%	1 700	6,88%

8-Structures fédérales	495	2,08%	470	2,01%	449	1,83%	467	1,89%
9-Administ° gale, Comm°, Marketing, Fctiont siège, cot° CE	2 280	9,59%	2 040	8,74%	2 031	8,26%	1 824	7,38%
Refacturation PARIS2020	590	2,48%	590	2,53%	531	2,16%	531	2,15%
Charges exceptionnelles	100				130			
Salaires & Charges	5 220	21,96%	5 310	22,76%	5 163	20,99%	5 163	20,89%
Indemnités Cadres Techniques	320	1,35%	320	1,37%	300	1,22%	300	1,21%
Prov° aléas, reconst° fds propres.		0,00%	50	0,21%	750	3,05%	750	3,03%
TOTAUX	23 775	1	23 335	1	24 600	1	24 718	1
	675		921					
	-807							

REVISION PROJET BUDGET 2020 - ESTIM° RESULTAT 2019
CD du 15/05/2020

PRODUITS	Projet initial Budget 2020		Budget 2020 au 15.05		Projet initial Budget 2020		Estim° 2019 au 15/05		Budget 2019 révisé BF 26/07 St Etienne		Budget 2019 AG Nantes	
	K€	%	K€	%	K€	%	K€	%	K€	%	K€	%
Subventions :												
Subvention Ministère des Sports	3 340	16,79%	3 590	14,34%	3 835	15,69%	3 798	15,44%	3 698	14,96%		
Subventions collectivités locales	570	2,87%	1 040	4,16%	1 020	4,17%	990	4,02%	1 000	4,05%		
Partenaires :												
Partenaires privés (dont cash)	3 338	16,78%	5 800	23,17%	5 500	22,49%	5 683	23,10%	5 900	23,87%		
Ressources propres												
Licences, cotisations clubs	9 500	47,76%	9 720	38,83%	9 245	37,81%	9 270	37,68%	9 310	37,66%		
Autres ress. propres (billetterie évént, labels, form°, IAAF, Pass)	2 395	12,04%	4 270	17,06%	4 010	16,40%	4 328	17,59%	4 810	19,46%		
Produits exceptionnels												
Paris 2020 (refacturation)	150				210							
	600	3,02%	610	2,44%	630	2,58%	531	2,16%	531	2,15%		
TOTAUX	19 893	1	25 030	1	24 450	1	24 600	1	24 718	1		

CHARGES projet initial budget 2020

	K€	%	K€	%	K€	%	K€	%	K€	%
1-Athlétisme piste	1 735	8,72%	3 370	13,46%	3 600	15,14%	3 794	15,42%	3 790	15,33%
2-Equipes de France (Selon détail)	4 694	23,60%	6 405	25,59%	6 536	27,49%	6 076	24,70%	6 285	25,43%
3-Athlétisme des jeunes	335	1,68%	400	1,60%	347	1,46%	404	1,64%	434	1,76%

4-Running	1 400	7,04%	1 610	6,43%	1 779	7,48%	1 759	7,15%	1 796	7,27%
5-Athlé Santé Loisirs	310	1,56%	290	1,16%	204	0,86%	235	0,96%	260	1,05%
6-Formation	900	4,52%	1 200	4,79%	684	2,88%	1 268	5,15%	1 418	5,74%
7-Structuration des clubs, animat	1 550	7,79%	1 650	6,59%	1 620	6,81%	1 710	6,95%	1 700	6,88%
8-Structures fédérales	420	2,11%	470	1,88%	495	2,08%	449	1,83%	467	1,89%
9-Administ° gale, Comm°, Marketi	1 980	9,95%	2 650	10,59%	2 280	9,59%	2 031	8,26%	1 824	7,38%
Centenaire FFA	50	0,25%	110	0,44%						
Refacturation PARIS2020	562	2,83%	600	2,40%	590	2,48%	531	2,16%	531	2,15%
Charges exceptionnelles RMC Sport					100		130			
Salaires & Charges	4 842	24,34%	5 150	20,58%	5 220	21,96%	5 163	20,99%	5 163	20,89%
Indemnités Cadres Techniques	365	1,83%	375	1,50%	320	1,35%	300	1,22%	300	1,21%
Prov° aléas, reconstit° fds propre	750	3,77%	750	3,00%		0,00%	750	3,05%	750	3,03%
TOTAUX	19 893	1	25 030	1	23 775	1	24 600	1	24 718	1

0

0

675